



La Gazette des Chalets

Bulletin de l'Association du quartier Chalets-Roquelaine
9, rue Douvillé 31000 - Toulouse

N°4 - janvier 1996 - Gratuit

Responsable de la publication : A. ROY
Imprimerie spéciale. Inscription en cours

L'AMENAGEMENT DU QUARTIER

1996

UNE BONNE ANNEE SI...

Si le quartier disposait :

- d'une salle, dans laquelle les habitants du quartier pourraient se rencontrer chaque fois qu'ils en auraient envie, où l'on pourrait accueillir les nouveaux arrivants, et où s'épanouiraient les initiatives des jeunes,
- de passages pour les piétons, protégés des voitures et au niveau voulu, et des pistes pour les cyclistes,
- de poubelles qui s'effacent pour laisser passer les piétons,
- de poteaux électriques qui se retirent au passage des voitures d'enfants (en disant je vous en prie),
- de boîtes à courrier ou à téléphone, judicieusement choisies et placées pour servir de bancs où les piétons se reposent en devisant gaiement,
- de caniveaux qui attirent irrésistiblement les crottes,
- de murs sur lesquels glissent les tags,
- de taggeurs qui viennent plutôt s'exprimer à la salle commune dont on parle plus haut,
- et encore d'un petit jardin ...

Mais en attendant,

**MEILLEURS VOEUX
A TOUS**

Que les impatients ne désespèrent pas : l'aménagement de la rue des Chalets aura bien lieu. Les travaux devraient commencer en février après un report de quelques mois. Il est temps, en effet, d'apporter une solution au problème du stationnement automobile dans cette rue, qui provoque la gêne des riverains et des passants qui doivent effectuer un véritable slalom et souvent quitter le trottoir pour la chaussée et s'exposer à des risques certains.

L'association du quartier Chalets-Roquelaine dans son rapport d'août 1991 remis au service de la Circulation de Toulouse avait proposé que des travaux soient effectués dans cette rue, axe majeur de circulation automobile et piétonnière de notre quartier. Au cours de diverses assemblées générales, les deux solutions qui s'étaient dégagées de l'étude approfondie de ce problème, vous avaient été présentées.

La première, qui répondait à la demande importante de place de stationnement généralisait le stationnement bilatéral. La seconde, qui favorisait la circulation piétonnière élargissait l'un des trottoirs, et valorisait le cadre offert par la rue et ses abords en dégagant la perspective. Dans les deux cas, bien sûr, les trottoirs ne devaient plus être occupés par des voitures en stationnement.

Pour sa part, le bureau de l'Association manifestait une nette préférence pour la seconde solution, estimant notamment que la présence de deux établissements scolaires dans le quartier, un flux important de personnes se rendant chaque jour au

environnement à la fois esthétique et convivial justifiaient la limitation du nombre de places de stationnement automobile.

Nous espérons également une issue positive à la recherche d'un lieu de stationnement pour les véhicules des commerçants du marché. Sur le point d'aboutir, la municipalité a refusé la solution proposée. Notre association ne peut qu'insister auprès du Maire pour qu'une solution acceptable par les parties soit à nouveau recherchée.

Conformément aux règles adoptées par la municipalité, les deux projets ont été proposés aux votes des riverains après étude des services techniques de la ville. Regrettons que cette consultation n'ait pas été étendue aux habitants des rues

adjacentes qui utilisent pourtant beaucoup la rue. Le projet proposant le stationnement bilatéral sur une partie de la rue des Chalets (de la rue Dulaurier au canal) a été adopté à la majorité des votants (cf.

La Gazette N°3). C'est ce projet qui sera réalisé. A noter que la ville de Toulouse a estimé les projets initiaux également recevables.

Quels que soient les regrets des uns et des autres concernant l'option retenue, réjouissons-nous de voir cette rue prochainement aménagée. L'usage quotidien permettra de vérifier la pertinence du choix pour les automobilistes et les piétons.

En 1996 les travaux d'aménagement de la rue de la Concorde seront également réalisés. Nous en parlerons dès que nous serons en possession de données précises.

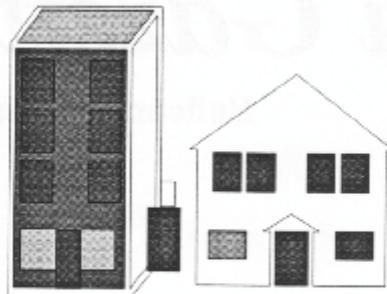


QUOI DE NEUF DANS LE QUARTIER ?

Vous avez pu remarquer de nombreuses opérations de rénovation sur le quartier. A noter trois opérations importantes : La SMESO (mutuelle étudiante) a commencé des travaux de construction sur la propriété dite du Château du Verrier qu'elle a achetée à la Ville de Toulouse. Elle va réaliser deux ailes autour de la villa sur l'avenue Honoré Serres. Nous avons demandé en vain à la municipalité de garder le château et le parc, le plus grand espace vert du quartier, pour en faire un jardin public. La municipalité s'est engagée publiquement, lors d'un conseil municipal, à ce que le nouveau propriétaire ouvre le parc au public. A suivre....

La propriété du 19 de la rue des Chalets a été achetée par un particulier qui fait rénover la maison existante dans ses volumes actuels. Cette propriété était restée longtemps à l'abandon, avait été plusieurs fois squattée et nous l'avions inscrite sur la liste des emplacements potentiels de la maison de quartier que nous avons transmise à la mairie, sans réponse à ce jour.

La société HLM des Chalets vient d'obtenir un permis de construire pour la construction de 14 logements HLM



sur l'emplacement de son ancien siège social, 38 rue des Chalets., il s'agit d'une opération de transformation de bureaux en logements. Hélas, aucune place de stationnement n'est prévue, alors que la société HLM disposait

d'un parking pour son personnel. Cette opération va presque doubler le nombre de logements HLM sur le quartier (20 logements HLM sur 4224 soit 0,4 % selon le dernier recensement). On est encore loin de pouvoir répondre aux besoins.

B. VERDIER

LES NOMS DES RUES

MATABIAU
Notre quartier est bordé sur deux de ses côtés par la rue Matabiau et le boulevard Matabiau. Ce nom de "Matabiau" concernait un vaste territoire de la ville de Toulouse.

Primitivement, la limite de la cité antique passait à la hauteur de la place du Capitole actuelle (on peut voir dans le jardin quelques traces de l'enceinte romaine). Par la suite, à l'époque carolingienne, un espace fut urbanisé et construit partiellement autour de l'église Saint Sernin et de la villa des cuisines. Cette agglomération hors les murs pris le nom de "bourg". Celui-ci se protégea à son tour par un retranchement, puis, lorsqu'il fut absorbé par la cité, par la continuation de la muraille urbaine. Cette muraille était percée de portes comme celle du Bazacle, Arnaud-Bernard, Matabiau, etc... Au delà de la porte Matabiau, c'était la campagne avec quelques propriétés bâties que traversait la voie reliant Toulouse à l'Albigeois. Cet espace s'appelait le faubourg Matabiau. L'origine du nom Matabiau est très ancienne, et on ne sait pas vraiment d'où il vient. La légende populaire



croyait qu'en ce lieu avait été mis à mort le taureau qui avait entraîné saint Saturnin, le premier évêque de la ville. Plus probablement, ce n'est que l'interprétation forcée du mot "matabiau" très répandu sous ses formes

français *matheboeuf*, *tambeboeuf*... dont le sens évident désigne l'abattoir, le lieu où l'on assommait (matar - massar) les boeufs des grandes propriétés existant au nord de Toulouse



depuis le 11ème siècle. Ce nom de *matabiau*, à l'origine très localisé, s'est curieusement répandu sur un vaste territoire.

On trouve ainsi un faubourg Matabiau qui allait de la rue de la Concorde aux Allées Jean Jaurès, une porte Matabiau (située à l'emplacement de la place Jeanne d'Arc et aujourd'hui disparue), la Grande Rue Matabiau (la rue de Rémusat actuelle), une rue Matabiau (les rues du Maroc et de Lapujade en sont les restes), une petite rue Matabiau (la rue de Bellegarde actuelle), un boulevard Matabiau (l'actuel boulevard de Strasbourg), une gare Matabiau, un autre boulevard Matabiau encore existant, un pont Matabiau, un moulin Matabiau aujourd'hui disparu sur le canal du Midi, enfin la rue Matabiau actuelle, anciennement rue du faubourg Matabiau.

P.FLOURY.

Les renseignements figurant dans ce texte sont tirés du Dictionnaire des rues de Toulouse, Pierre Salies, Editions Milan, 1989.

ROZIER
Dans la rubrique « Une rue par jour », la Dépêche du Midi a apporté, il y a quelque temps, des précisions sur l'orthographe du nom de la rue :

"Cette charmante rue du quartier des Chalets s'est d'abord appelée rue Delsabres, du nom de la famille propriétaire des terrains au 19ème siècle. Et ces Delsabres en firent don à la ville.

Lors de l'urbanisation, en 1883, on donna le nom de la rue des Rosiers à cette artère. Quel est le plaisantin qui mit un Z à la place du S ? Nul ne le sait, mais cette particularité fait partie du charme de Toulouse".

J'ai effectué des recherches qui m'ont permis de compléter les explications contenues dans l'article de la Dépêche.

Sur ces terrains Delsabres poussaient, paraît-il, des rosiers sauvages. D'où la justification de l'appellation "rue de Rosiers" donnée par les édiles. Mais comme on parlait beaucoup occitan à cette époque (rosier se disait rouzier), on aurait pris l'habitude d'écrire rosier avec un Z. Et cette orthographe originale a perduré.

H.F., rue des Roziers.

On peut aussi imaginer que le "plaisantin" dont parle la Dépêche était un familier de la famille Rozier qui habitait alors la rue... (N.D.L.R.)



N'oubliez pas d'alimenter cette chronique, et encore bravo pour vos souvenirs !

Dans la Gazette numéro 3, une lectrice donne de très intéressants renseignements sur le quartier. Toutefois, si mes souvenirs sont bons, la retraite aux flambeaux n'avait pas lieu pour le 14 juillet, mais pour la fête de la Concorde, appelée à Toulouse, la "Baloche", qui avait lieu tous les ans, au printemps ou au début de l'été.

On dressait sur la place un petit kiosque pour la musique, des mâts avec oriflammes tricolores. C'était une entreprise de Saint-Cyprien, qui existe toujours, qui faisait cette décoration et la déplaçait chaque semaine d'une fête à l'autre.

Donc, la veille de la Baloche, le petit orchestre de quatre ou cinq musiciens parcourait les rues du quartier, suivi de la jeunesse portant au bout d'un bâton des lanternes vénitienes avec bougies allumées. Une halte était faite, avec aubade, devant chaque café et autre buvette alors nombreux.

Ces Baloches étaient nombreuses en ville et certaines, plus renommées, attiraient beaucoup de monde. Elles ont disparu au cours de années 30. Certaines existent toujours, comme celle du faubourg Bonnefoy, le premier dimanche d'octobre.

La reproduction ci-dessous, d'une carte postale, montre la place de la Concorde décorée, comme lors de la fête, à

l'exception du kiosque qui était monté devant la fontaine.

Elle représente l'inauguration du monument, le 13 avril 1910. Il est dédié à la poésie romane, symbolisée par Clémence Isaure, et a été érigé grâce à un legs de 20000 francs d'Octave SAGE, négociant, habitant une vaste maison sur le boulevard de Strasbourg et dont le grand jardin s'étendait entre les rue de la Concorde et de Queven. Cette maison abrita pendant quelque temps une annexe du lycée de jeunes filles, puis fut démolie, dans les années 50, pour faire, hélas ! place au building que nous connaissons aujourd'hui.

Y.RAYNAUD., rue de la Concorde



13 avril 1910 : l'inauguration de la statue

A propos de la famille Sage : j'ai été très intéressée par la Gazette et je me permets de vous transmettre quelques souvenirs racontés par une personne actuellement disparue...

Vous vous souvenez peut-être qu'à l'emplacement du 2, boulevard d'Arcole, il y avait une fort belle

jusqu'au canal, et en 1914-18 la personne qui m'a confié ses souvenirs allait y chercher du lait pour sa fille car il y avait des vaches.

Les propriétaires, la famille SAGE, ont fait don à la ville d'une très grande partie de ce parc qui a permis la construction du quartier, entre Concorde et Chalets.

En reconnaissance, la ville a fait ériger la fontaine et la statue de Clémence Isaure, qui porte l'inscription Legs SAGE.

ME COULEAU., rue des Chalets.

PROMENADE

Façades, soyez volubiles
Les trajets sont souvent les mêmes, de ceux que fixent au plus court le travail, les courses, les enfants à accompagner. Pense-t-on à se promener ? Pourtant le quartier s'y prête si l'on aime ses façades, leur décor de terre cuite ou de faïence, fer forgé, et vitraux, le secret dérobé d'un coin de jardin, d'une pièce éclairée dont on n'a pas clos les volets. Se promener c'est voir, mais aussi entendre (une voiture tout près et, là-bas, la rumeur de la ville), tâter l'air (si chaud dans la réverbération des façades), sentir les pots d'échappement, la fumée des chauffages, et, ici ou là, les déjections âcres des hommes et des chiens. Remugles urbains dira-t-on....

Et pourtant on ne sait quel battement de l'air nappe soudain le quartier d'un mélange d'odeurs d'arbres et de fleurs. L'odeur sucrée du néflier du Japon et du mimosa avant et après la Noël et, au

printemps, le bouquet des jacinthes, narcisses, lilas, orangers du Mexique, glycines et tilleuls, la fadeur des troènes ; plus tard encore ce sont les chèvrefeuilles, les jasmins dont le triomphe s'achève en note putréfiée.

Colette, parlant de sa maison d'enfance,



opposait l'officialité et la froideur de la façade sur rue à l'intimité des jardins où les enfants jouent et disent des gros mots. Et si la chaleur et l'insolence de ces jardins passaient en façade ? Il suffit d'un petit trou dans le trottoir pour que jaillissent des plantes grimpantes aux racines modestes ou, comme en Grèce, de bidons d'olives repeints de toutes les nuances de bleu pour que les jasmins s'élancent à l'assaut des murs et des rues. Demandons la permission à nos édiles, qui pourraient aussi planter quelques bancs sur les trottoirs...

En attendant, échangeons idées, plants et boutures et, du jardin au balcon, plantons des couleurs et des odeurs bavardes et grimpantes, volubiles.

C. P.

*Bourse aux plantes
idées, échanges à transmettre pour
la prochaine gazette.*

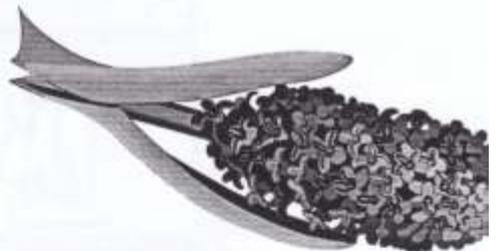
ANECDOTE

Une annonce récemment faite sur les antennes nous informait que le maire de la commune de Carcassonne avait pris un arrêté interdisant la présence de chiens dans un certain périmètre du centre ville. De nombreuses voix s'étaient élevées pour protester contre la présence de nombreux rejets sur les trottoirs.

Une annonce faite quelques heures plus tard sur une autre antenne nous informait que le maire de la même

commune n'aimait pas les chiens car il avait pris un arrêté interdisant la présence des chiens, même tenus en laisse, dans le centre ville. Des gens interviewés manifestaient leur colère contre ces décisions dictatoriales dignes de régimes d'un autre âge.

Curieusement, les propriétaires de ces chiens « responsables » étaient absents de ces propos. Et pourtant... un peu d'attention à l'égard d'autrui, un peu moins de jugements sommaires, et nos



trottoirs seraient propres, les propos apaisés.

C. LE ROHELLEC.

APPEL A COTISATION POUR L'ANNÉE 1996

L'Association du Quartier Chalets-Roquelaine n'ayant d'autres ressources que votre participation, les anciens adhérents et tous ceux qui souhaitent nous rejoindre sont invités à faire parvenir le règlement de leur cotisation, maintenue à 50 F., au siège de l'Association :

Association du Quartier Chalets-Roquelaine

9, rue Douvillé - 31000 Toulouse

N.B. : Prière de libeller les chèques à l'ordre de l'Association du quartier Chalets-Roquelaine



ON DEMANDE DES VOLONTAIRES POUR PARTICIPER A LA REALISATION DE LA GAZETTE
(articles, photos, frappe, mise en page, etc...)

☎ 61 62 36 36 (SOIR)